

# **LES SERVICES PUBLICS SONT UN REMPART CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE NOUS AVONS UN MODELE ET NOUS VOULONS LE DEFENDRE CONTRE TOUTES LES ATTAQUES**

## **RÉARMONS NOS SERVICES PUBLICS POUR :**

**Apprendre et se cultiver avec les Services  
d'Éducation (émancipation, citoyenneté...),**

**Prévenir, se soigner et faire du lien par  
les Services de Santé,**

**Travailler avec France Travail (aide au  
retour à l'emploi et à la formation),**

**Faire payer ceux qui le peuvent et qui le  
doivent avec les Services Fiscaux  
(fraude fiscale des grandes entreprises :  
80 milliards d'euros),**

**Se déplacer, se nourrir avec les Services  
Territoriaux (routes, cantines),**

**Aider les plus démunis avec les Services  
du Département (transport des élèves,  
RSA, Ehpad...)**

**Se chauffer, se déplacer avec les  
Services de l'Énergie et du Transport...**



Nous savons toutes et tous où se trouve l'argent. Nous devons, par exemple, cesser de distribuer des aides aux entreprises qui massacrent l'emploi (Michelin...) et/ou font des profits colossaux sur le dos des citoyens.

La Fonction Publique se bat pour préserver l'égalité des droits fondamentaux au quotidien.

## **ENSEMBLE, MANIFESTONS le 3 Avril à**

**CAHORS place Mitterrand**

**Rassemblement à partir de 12h30 (pique-nique tiré du sac)**

**Manifestation 14h00.**



## **Communiqué de presse**

# **Nous n'accepterons pas une année noire pour la Fonction publique et les agent·es publics en 2025 !**

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires refusent que les services publics, la Fonction publique, les agent·es publics soient sacrifiés sous le joug de contraintes budgétaires qui seraient appelées par la mise en œuvre d'une possible « économie de guerre » sur le dos des personnels et des usager·es.

Force est de constater que l'année 2025 pourrait être une année noire pour les services publics, les usager·es, les agent·es marquée par :

- une volonté gouvernementale et patronale d'augmenter toujours et encore le temps passé au travail avec le passage à 64 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Deux ans après, la réforme est toujours aussi inacceptable : les 64 ans doivent être abrogés !
- une nouvelle dégradation de la rémunération des agent·es publics avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice après une année blanche en 2024, la reconduction du non-versement de la Gipa (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) en 2025 comme en 2024, l'absence de refonte de la grille indiciaire, la persistance d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes,
- la stigmatisation des agent·es malades avec la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire,
- par l'injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale.

Force est aussi de constater qu'en engageant une nouvelle revue des missions publiques ou encore une loi dite de simplification, ce sont de nouvelles externalisations, privatisations et suppressions de politiques publiques et de services publics qui sont à l'ordre du jour au détriment du service rendu aux populations.

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires réitèrent que d'autres choix sont possibles, nécessaires et finançables. Nous revendiquons :

- Des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,
- La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le rétablissement du versement de la Gipa,
- Que les droits des agent·es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés

**Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires appellent les agent·es publics à une journée d'actions, d'information et de mobilisation des personnels, le jeudi 3 avril 2025, pour débattre et faire entendre leurs revendications.**

Paris, le 19 mars 2025.